

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Aqua Resist**

UFI: JGQM-T8WA-M00U-7XN8

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Emploi de la substance / de la préparation

Peintures acrylique hydrofuge et décorative pour façades et murs.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

(suite page 2)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Aqua Resist**

(suite de la page 1)

. Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

. Indications complémentaires:

EUH 208 Contains Benzotrizole derivatives, sebacate derivatives. Can cause an allergic reaction.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

. Composants dangereux:

| | | |
|---|---|-------------|
| CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Reg.nr.: 01-2119475791-29 | acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 | 25-40% |
| CAS: 41556-26-7 | Bis(1,2,,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl)sebacate Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1, H317 | ≥0,25-<0,3% |
| CAS: 82919-37-7 | methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidylsebacate Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1, H317 | ≥0,25-<0,3% |
| CAS: 104810-48-2 | poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-ω-hydroxy- Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1, H317 | ≥0,25-<0,3% |
| CAS: 104810-47-1 | poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-ω-[3-[3-(2H- benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropoxy]- Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1, H317 | 0,1-0,2% |

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. 4.1 Description des mesures de premiers secours

. **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.. **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

Nom du produit: Aquaplan - Aqua Resist

(suite de la page 2)

- . **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- . **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas applicable.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- . **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stockage des emballages sous aspiration.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Aqua Resist**

(suite de la page 3)

. 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

. 8.1 Paramètres de contrôle

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

| | |
|----|---|
| VL | Valeur momentanée: 550 mg/m ³ , 100 ppm |
| | Valeur à long terme: 275 mg/m ³ , 50 ppm |
| D; | |

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition

. Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

. Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

. Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

. Protection des mains: Gants résistant aux solvants

. Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--|
| . Couleur: | Gris |
| . Odeur: | Genre ester |
| . Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| . Point de fusion/point de congélation: | Non déterminé. |
| . Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 146,4 °C |
| . Inflammabilité | Non applicable. |
| . Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| . Inférieure: | 1,5 Vol % |
| . Supérieure: | 10,8 Vol % |
| . Point d'éclair | 44 °C |
| . Température d'auto-inflammation | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| . Température de décomposition: | Non déterminé. |
| . pH | Non applicable. |

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

Nom du produit: Aquaplan - Aqua Resist

(suite de la page 4)

| | |
|---|--|
| . Viscosité: | |
| . Viscosité cinématique | Non déterminé. |
| . Dynamique à 20 °C: | 6.500-8.000 mPas |
| . Solubilité | |
| . l'eau: | Insoluble |
| . les solvants organiques: | Miscible avec de nombreux solvants organiques |
| . Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| . Pression de vapeur à 20 °C: | 3,4 hPa |
| . Densité et/ou densité relative | |
| . Densité à 20 °C: | 1,3 g/cm ³ |
| . Densité relative | Non déterminé. |
| . Densité de vapeur: | Non déterminé. |
| . 9.2 Autres informations | Aucune autre information disponible. |
| . Aspect: | |
| . Forme: | Visqueuse |
| . Température d'inflammation: | 315 °C |
| . Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| . Teneur en solvants: | |
| . VOC (CE) | COV valeurs limites (cat A/i) 500 g/L 2010. Le produit contient 460 g/L. |
| . Changement d'état | |
| . Point/l'intervalle de ramollissement | |
| . Propriétés comburantes | Non déterminée. |
| . Taux d'évaporation: | Non déterminé. |
| . Informations concernant les classes de danger physique | |
| . Substances et mélanges explosibles | néant |
| . Gaz inflammables | néant |
| . Aérosols | néant |
| . Gaz comburants | néant |
| . Gaz sous pression | néant |
| . Liquides inflammables | |
| Liquide et vapeurs inflammables. | |
| . Matières solides inflammables | néant |
| . Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| . Liquides pyrophoriques | néant |
| . Matières solides pyrophoriques | néant |
| . Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| . Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| . Liquides comburants | néant |
| . Matières solides comburantes | néant |
| . Peroxydes organiques | néant |
| . Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| . Explosibles désensibilisés | néant |

BE

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Aqua Resist**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- . **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

| | | |
|-------------|----------|-------------------|
| Oral | LD50 | 8.532 mg/kg (rat) |
| Inhalatoire | LC50/4 h | 35,7 mg/l (rat) |

- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **11.2 Informations sur les autres dangers**

- . **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

BE

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

Nom du produit: Aquaplan - Aqua Resist

(suite de la page 6)

- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - . **PBT:** Non applicable.
 - . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- . **12.7 Autres effets néfastes**
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> . 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification . ADR, IMDG | <p>UN1263</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> . 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU . ADR . IMDG | <p>dispensé après 2.2.3.1.5. UN 1263, Matières apparantées aux peintures, 3, III, (D/E) UN 1263, Paint related material, 3, III, (44°C c.c.) "Transport in accordance with 2.3.2.5 of the IMDG code"</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> . 14.3 Classe(s) de danger pour le transport . ADR | <p></p> |
| <ul style="list-style-type: none"> . Classe | <p>3 Liquides inflammables.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> . IMDG . Class | <p></p> <p>néant</p> |

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Aqua Resist**

(suite de la page 7)

| | |
|---|---|
| . 14.4 Groupe d'emballage | |
| . IMDG | néant |
| . 14.5 Dangers pour l'environnement | |
| . Marine Polluant: | Non |
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Attention: Liquides inflammables. |
| . No EMS: | F-E, S-E |
| . 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| . "Règlement type" de l'ONU: | UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3 |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

. Directive 2012/18/UE

. Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

. Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

. Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

. Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

. Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

. RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

. Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

. Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

. Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

. Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

. Prescriptions nationales:

. Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

. Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Ce produit ne contient pas des SVHC.

. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

BE

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.01.2022

Nom du produit: Aquaplan - Aqua Resist

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

• **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Contact:** sds.europe@iko.com

• **Date de la version précédente:** 24.01.2022

• **Numéro de la version précédente:** 2

• **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**